



Procès-verbal de la séance du conseil municipal de mardi 15 septembre 2020

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 15 septembre 2020, à 20 heures à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Jean Claude Darlet, maire.

Etaient présents : Jean-Claude DARLET, Céline LANTHEAUME, Bertrand REY Laurent RICHARD, Fabrice PRUNELLE, Valérie BELLIER, Jean-Pierre ROSE, Frédéric JACQUET, Etienne PETITJEAN, Emilie THOBIE, Annie GUEFFIER, Isabelle FREIXAS, Ana ANES GOMES FERNANDES, Jérôme BATAILLER ; Emilie THOBIE

Absents : Néant

Secrétaire : Bertrand REY

L'ordre du jour était le suivant : Point sur la rentrée scolaire, retour groupe de travail, règlement et convention d'utilisation du château de l'Arthaudière, droit de préemption urbain, Questions diverses

1. **Point sur la rentrée scolaire :**

- Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. La désinfection des locaux désormais instaurée dans notre école implique la mise en place d'amplitude horaire plus large du personnel en place.
- Depuis la rentrée la cantine est à nouveau livrée en « liaison chaude ».
- Un groupe de travail va se former pour clarifier le règlement de conditions d'admission à la cantine et à la garderie.

2. **Retour groupe de travail :**

- a) Commission ados : 3 réunions de travail ont été effectués. Un questionnaire destiné aux adolescents est en cours de rédaction.

b) Gestion des bâtiments communaux :

a. Salle des fêtes :

b.a.i. Etape 1 : Dresser un état des lieux du matériel appartenant à la commune et aux associations.

b.a.ii. Etape 2 : Effectuer un règlement d'utilisation de la salle des fêtes

b. Château de l'Arthaudière :

b.b.i. Définir un règlement intérieur du château de l'Arthaudière : (signalétique, etc...)

c) : Gestion des déchets :

a. Problème au Molok des Gonnots : Questionnement sur le déplacement du molok de récupération des vêtements

b. Demande à la communauté de commune d'effectuer un prélèvement supplémentaire par semaine.

d) Voirie :

a. Travaux réalisés sur accotement de la route de Chatte

b. Suivi des travaux de mise en place de la fibre sur la commune : Arrivée des réseaux primaires depuis Chatte vers Saint Bonnet en cours

c. Groupe de travail à lancer pour la mise en place d'abris bus, sécurisation des abords de l'école, audit sur les routes à risque de la commune,

e) Energie :

a. Discussion en cours avec la communauté de commune pour une éventuelle mutualisation de l'achat d'électricité,

b. L'association « Centrale villageoise du Vercors » est venue présentée son projet consistant à mettre en place des panneaux photovoltaïques sur un bâtiment public en contrepartie de rémunération.

- c. Le groupe de travail « Energie » va prochainement se rassembler pour étudier les possibilités de créer des économies d'énergies pour la commune.
- f) **Accessibilité** : Le dossier de mise en accessibilité pour toutes personnes y compris celles qui ont un handicap est en cours de mise à jour. Il est nécessaire de constituer un groupe de travail pour définir les conditions de réalisation de ce chantier.

3. Droit de préemption urbain.

Le maire a proposé de mettre en place un droit de préemption urbain renforcée pour la commune

Ce droit de préempter renforcé permet à la commune de mettre en œuvre une politique locale de l'habitat, d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de réaliser des équipements collectifs, de lutter contre l'insalubrité, de permettre la restructuration urbaine, de sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine et les espaces naturels par la préemption de biens fonciers et/ou immobiliers lors de leur vente.

Voté pour à l'unanimité

4. Questions diverses :

- a. Décision modificative n° 3 :
Le maire a présenté la décision modificative budgétaire n° 3 qui permet de doter la ligne « Frais des documents d'urbanisation » de 1700 euros afin de régler le cabinet BEAUR pour la prestation de numériser notre PLU et de le transférer sur le site « GEOPORTAIL ». L'équilibre de ce mouvement se réalise par la diminution de 1700 euros de la ligne « Mobilier ».
Voté pour à l'unanimité
- b. Des masques ont été délivrés par la communauté de communes et sont à récupérer en mairie sous condition.
- c. Les deux comptes rendus des précédents conseils municipaux sont validés à l'unanimité.
- d. Ambroisie : De nombreuses tontes de bordures ont été faites par les employés communaux et nous restons vigilants sur ce point
- e. Quelques coupures d'eau ont été exécutées pour réparer des vannes défectueuses. Sur ce point, nos employés communaux devraient à nouveau effectuer les relevés sur notre commune.
- f. Evocation des problèmes de fêtes nocturnes et du bruit que cela engendre pour les habitations. Sujet à développer.
- g. Rencontre avec une personne souhaitant donner des cours de Yoga à la salle des fêtes de Saint Bonnet. C'est une bonne nouvelle pour la commune qui souhaite développer de nouvelles activités. Une convention de location de la salle est définie pour un montant de 250€ pour la saison. Voté pour à l'unanimité

La séance est levée 22h38, un prochain conseil municipal est programmé pour le mardi 10 novembre à 20h, le lieu sera déterminé suivant l'évolution de la crise sanitaire du covid-19.